**ACTE DE CAUTIONNEMENT**

(Joindre obligatoirement un relevé d’identité bancaire, postale ou de Caisse d’Epargne,

les trois derniers bulletins de salaire

ainsi que la photocopie d’une pièce d’identité de la personne se portant garant)

Je soussigné(e)

Nom : ………………………………………….. Prénoms : …………………………………………………………...

Date et lieu de naissance : ………………………………………………………………………………...…………..

Nationalité : ………………………………………………………….……

Exerçant la profession de : …………………………………………………………………………………………….

Et demeurant à : ………………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………………………….

Déclare me porter caution solidaire, sans pouvoir exiger la poursuite préalable du Résident, du règlement de toutes les sommes que pourrait devoir M ………………………………………………à la Résidence Accueil Jeunes, son bailleur, résultant d’un Contrat Individuel de Résidence signé le …………………….………..pour un logement situé 16 place Alexandre Dumas 01000 Bourg en Bresse. Mon engagement cessera avec la fin du séjour de M ……………………………………………….

Je reconnais avoir reçu un exemplaire du Contrat individuel de Résidence et avoir pris connaissance de ses clauses et conditions, spécialement du montant de la redevance et charges qui s’élèvent à la somme de ……………………………………………………….. (en toutes lettres). Je reconnais, en outre être informé de la situation financière du Résident. Le présent cautionnement garanti, au profit de la Résidence Accueil Jeunes, le paiement de tout ce que le Résident peut lui devoir, et en particulier : les redevances, charges et accessoires, intérêts, indemnités, frais et dépens de procédure et coût des actes, ainsi que les réparations mises à la charge du Résident.

## Faire précéder votre signature de la mention manuscrite suivante :

## « Je soussigné(e), M….. me porte caution solidaire jusqu’au terme du Contrat Individuel de Résidence de M…………, m’engage à rembourser sur mes revenus et sur mes biens personnels les sommes dues par le Résident en cas de défaillance de ce dernier. Je mesure donc l’importance et la portée de mon engagement. Je reconnais être en possession d’une copie du Contrat Individuel de Résidence aux termes duquel le montant du loyer est de……. (en toutes lettres). Enfin j’ai pris connaissance du premier alinéa de l’article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989, qui stipule que lorsque le cautionnement d’obligations résultant du Contrat Individuel de Résidence conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du Contrat Individuel de Résidence, qu’il s’agisse du contrat initial ou d’un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation ».

Fait à : Signature de la caution

Le :